

PARIS, le 2 octobre 2019

**Avenir de la Miviludes : le groupe RDSE demeure inquiet suite à la réponse du
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur**

Les inquiétudes du groupe RDSE quant à l'avenir de la Miviludes et de ses missions n'ont pas été dissipées par la réponse de Laurent Nunez à la question d'actualité du sénateur Stéphane Artano cet après-midi.

Le Secrétaire d'Etat a en effet confirmé le rattachement de la Miviludes auprès des services du Ministère de l'intérieur à partir du 1er janvier 2020.

Malgré les engagements du Gouvernement de ne pas remettre en cause les moyens et les missions dévolus à la lutte contre les dérives sectaires, le groupe RDSE considère que la fusion prévue entre la Miviludes et le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR) ne permettra pas de maintenir le niveau d'exigence et d'excellence que met aujourd'hui en œuvre la Miviludes.

Les sénatrices et sénateurs RDSE, engagés de longue date dans un combat sans concession contre les dérives sectaires sous toutes leurs formes, réitèrent leurs craintes de voir les redéploiements de personnels affaiblir durablement des compétences acquises de longue date.

Alors que le Secrétaire d'Etat a affirmé que « la détermination du gouvernement à lutter contre les dérives sectaires est pleine et entière », le groupe RDSE souligne l'inadéquation de tels propos avec des actions qui conduiront nécessairement à un recul de la protection de populations fragiles ou placées en position de faiblesse. Les sénatrices et sénateurs RDSE ne peuvent accepter que soit relégué au second plan un tel enjeu de santé publique.

Contact presse : 01 42 34 25 00 - rdse@senat.fr